Les multiples espaces de l’action politique.

Les Anonymous et leurs représentations à la télévision française

The various spaces of political action.

Anonymous and their representations on French television

Marie-Noëlle Doutreix, Maîtresse de conférences

Laboratoire Elico, ICOM, Université Lyon 2

mn.doutreix@univ-lyon2.fr

Mots-clés : Anonymous – action politique – représentation – média

Key words: Anonymous – political action – representation – media

Résumé : Cet article analyse la représentation télévisuelle des Anonymous, prise dans de multiples tensions : reconnaissance et stigmatisation ; nouvelles formes d’action et inscription dans le répertoire traditionnel ; dimension planétaire via Internet et incarnation locale lors de manifestations et procès. Il s’appuie pour cela sur deux corpus télévisuels, national (chaînes hertziennes) et régional, rassemblant toute la couverture médiatique des Anonymous de leur apparition à la télévision française en 2008 à leurs dernières représentations en 2018.

Abstract: This article analyzes the televisual representation of Anonymous, caught in multiple tensions: recognition and stigmatization; new forms of action and inclusion in the traditional repertoire; planetary dimension via the Internet and local incarnation during demonstrations and trials. It relies on two television corpora, national and regional, bringing together all the media coverage of Anonymous from their appearance on French television in 2008 to their last representations in 2018.

**Les multiples espaces de l’action politique**

**Les Anonymous et leurs représentations à la télévision française**

Marie-Noëlle Doutreix

« L’inventivité politique ne connaît pas les frontières que dressent les États, les traditions, les cultures ; et, même si les conditions sociales et économiques diffèrent d’un pays à l’autre, l’expérience politique qui a été faite en un lieu de la planète (aussi mythologisée soit-elle) peut servir à orienter celle qui se déroule ailleurs. » (Ogien, Laugier, 2014, p. 21)

Le web a ouvert de nouveaux espaces d’interactions, investis par des individus éparses souhaitant agir collectivement en dehors des structures institutionnelles ou traditionnelles (Cardon, Granjon, 2013). Leur démarche peut se lire comme une recherche de modalités d’organisation moins hiérarchisées et moins verrouillées (Bergami, 2017 : 88) et, pour certains, d’une participation plus directe et offensive. Les Anonymous correspondent à une forme d’engagement qui intègre dans son effectivité même certaines caractéristiques ayant pu être prêtées au web comme son caractère décentralisé et horizontal, ses contours flous et mouvants (Kaufmann et *al*., 2016 : 145) et son attachement à des espaces de discussion peu contraints. Luttant contre tout ce qui constitue pour eux une entrave à la liberté d’expression, Anonymous joue ainsi sur les espaces moins visibles ou moins exposés du web pour que des personnes isolées puissent accorder leurs actions et augmenter ainsi l’envergure ou l’efficacité de celles-ci tout en protégeant leur anonymat (Coleman, 2019 : 569). Il s’agit alors d’agir directement sur les organisations qui restreignent les libertés en attaquant leur site Internet, voire en divulguant des informations confidentielles.

Cet article souhaite interroger les dimensions spatiales de l’action des Anonymous, conjecturant que celle-ci met en jeu des caractéristiques spécifiques, en analysant leur représentation médiatique dans les espaces télévisuels français régional et national. Quel rapport aux territoires l’action des Anonymous instaure-t-elle ? Quelle place ces spécificités prennent-elles dans les représentations des journaux télévisés ? Nous commencerons par problématiser les caractéristiques spatiales et les modes d’action des Anonymous, puis nous exposerons les résultats de notre analyse systématique des représentations télévisuelles des Anonymous à la télévision nationale et régionale hertzienne. Nous montrerons que l’analyse de la représentation télévisuelle des Anonymous apporte des éléments aux deux questions suivantes : En quoi l’espace numérique en ligne engage-t-il de nouvelles formes d’action saisies par les Anonymous ? Comment cet espace, propice à l’anonymat, est-il mis en avant pour décrédibiliser ceux qui s’en emparent ?

**Espaces physiques et espaces en ligne, un répertoire d**’**actions diversement instituées**

Les Anonymous agissent dans de multiples espaces. Leurs membres sont dispersés dans des zones géographiques variées, urbaines ou non, et de nombreux pays. Leurs opérations ont, entre autres, porté aux États-Unis, en Europe, en Afrique du Nord et à Hong-Kong. Ainsi, les membres du groupe tout comme les cibles visées se trouvent internationalisés dans une optique où l’appartenance nationale et la citoyenneté deviennent secondaires dans l’engagement politique. Dans les formes plus classiques de militantisme, l’action à distance, en solidarité avec les habitants d’autres pays, se traduit généralement par des dons, lettres, pétitions ou rassemblements de soutien. L’action à distance des Anonymous, par piratage de sites internet gouvernementaux, prend une tournure plus offensive, préservée des accusations d’ingérence grâce à l’indifférenciation des membres d’Anonymous quant à une quelconque nationalité. Chaque individu semble ainsi légitime à participer aux actions d’Anonymous d’où qu’il soit et quelles que soient les propriétés géopolitiques et culturelles de la cible visée.

Les Anonymous ont comme terrain politique à la fois l’espace public traditionnel dans lequel ils manifestent et l’espace numérique en ligne auquel ils accèdent depuis des lieux disparates. Ils diffèrent d’autres collectifs présents sur Internet en ceci qu’Internet n’est pas seulement un lieu d’organisation, de visibilité et de communication mais aussi le lieu efficient de leur action. L’action privilégiée par les Anonymous étant l’attaque de sites internet par déni de service, Internet est le lieu de l’épreuve du collectif éphémère créé par la participation à cette action. Toutefois, leurs actions dans la rue ou en ligne semblent également viser un tiers lieu, l’espace médiatique et en particulier la télévision aux enjeux de laquelle leur communication visuelle répond. L’émission de France 5 *Médias, le magazine* du 28 février 2016 relève ainsi que les interventions des Anonymous sont travaillées de manière à favoriser leur reprise par les médias traditionnels devenant des « vecteurs parfaits » de leur communication. Les manifestants Anonymous interrogés par France 3 Rhône Alpes expliquent pour leur part jouer sur leur identité visuelle à des fins de communication politique[[1]](#footnote-1). La télévision se constitue ainsi en relais des actions des Anonymous, au risque, parfois, d’en construire une représentation trop rapide et stéréotypée (Bourdieu, 1996).

**Représentations à la télévision nationale : Une figure en tension**

Nous avons constitué deux corpus audiovisuels portant sur les Anonymous, des débuts de leur apparition dans le champ télévisuel français en 2008 jusqu’à aujourd’hui. Notre questionnement portant sur le rapport à l’espace, nous avons distingué méthodologiquement le traitement national du traitement régional afin de pouvoir observer d’éventuelles particularités sans toutefois adopter une perspective comparative. Ainsi, le premier corpus se concentre sur les chaînes nationales (dont les journaux télévisés nationaux de France 3) au sein de la télévision hertzienne. Le second corpus rassemble les productions audiovisuelles de la télévision régionale portant sur les Anonymous. De ce fait, seuls des journaux télévisés figurent dans le second corpus alors que le premier comprend aussi quelques documentaires et émissions de plateau.

Ces corpus ont été constitués à partir de la base de l’Inathèque[[2]](#footnote-2). Les mots-clés « Anonymous » et « Internet » dans l’index général ont produit 101 résultats[[3]](#footnote-3) provenant de la télévision nationale hertzienne répartis de la manière suivante par ordre décroissant de fréquence : 36 Canal + ; 20 France 2 ; 14 France 3 ; 13 Arte ; 9 France 5 ; 8 M6 ; 1 TF1 avec un âge d’or de 2011 à 2015. En effet, 89 des 101 vidéos sont concentrées sur ces cinq années et en particulier en 2012 où l’on compte 47 vidéos, soit presque la moitié de l’ensemble des publications. Notre corpus final s’étend de l’année 2008 à l’année 2017, aucune vidéo plus récente n’apparaissant.

En prêtant attention aux dénominations employées pour qualifier les Anonymous dans notre corpus, nous trouvons trois constantes : la mise en avant des capacités techniques des Anonymous (Génies de l’informatique ; Génie du net ; Virtuoses du net ; Virtuoses de l’informatique ; Bidouilleurs de génie ; Très bons hackers ; Passionné d’informatique ; Féru d’informatique ; Nerds ; Hackers de hautes volées), celle de leur engagement politique (Groupe très déterminé ; Cyber activistes ; Hackers activistes ; Hacktivistes ; Cybermilitant ; Nouveaux justiciers ; Anticapitaliste ; Antimilitariste ; Libertaire ; Robin des bois) et celle de leur dimension illégale (Criminels du net ; Saboteurs high-tech ; Cracker ; Nébuleuse floue ; Cybercriminel ; Cyberdélinquants ; Dangereux liberticides ; Conspiration ; Trolls). Au croisement entre leur engagement militant et leur dimension illégale, apparaissent également de nombreuses expressions autour de l’idée de pirates informatiques (Dangereux pirates informatiques, Pirate normal, Réseau de pirates, Sorte de pirates, Nouveaux pirates, Pirates militants, Pirates du net, Tout jeune pirate, Corsaire).

Les différences de représentation des Anonymous par la télévision, souvent au sein d’un même programme, semblent dues à la fois à un ressort narratif de polarisation et à de réelles difficultés de qualification : « Loin d’enfermer le signe dans un sens clair et défini, les figurations d’*Anonymous* jouent au contraire sur *l*’*ambiguïté sémiotique.* Elles mettent en scène des êtres sans visage qui, au lieu d’affirmer une identité, la laisse en suspens. Ce sujet "flottant" échappe au travail de l’individuation qui permet d’assigner des places, attribuer un statut dans le monde civil ou une position dans l’ordre social (Rancière, 1995). » (Kaufmann et al., 2016 : 160).

Les images utilisées dans les productions télévisuelles témoignent elles aussi des multiples dimensions et perceptions d’Anonymous. Pour illustrer les reportages, journaux télévisés et émissions au sujet des Anonymous, quatre sortes principales d’images sont mobilisées :

* Les images fournies par les Anonymous eux-mêmes (extraits ou captures d’écran des vidéos qu’ils publient sur Internet). Celles-ci sont très largement reprises par la télévision nationale.
* Les images d’interviews où les Anonymous sont masqués ou ont le visage flouté alors que d’autres « hackers », moins politisés, sont à visage découvert.
* Les images d’écrans de sites internet piratés ou en déni de service
* Les images de manifestations ou de rassemblements prises par les médias où on voit des Anonymous avec ou sans masque. Ces images sont particulièrement présentes dans la télévision régionale dont une grande partie des sujets couvre des manifestations auxquelles participent les Anonymous (notamment contre ACTA en 2012 ou plus succinctement pour la cause animal en 2018).

L’anonymisation des lieux est un élément constitutif des vidéos des Anonymous. Celles-ci mettent en scène un ou deux individus masqués dans un espace clos, inidentifiable et créé numériquement. Le fond noir ou trouble dont les vidéos sont généralement composées extirpe celles-ci du lieu de leur réalisation et accentue l’impression que les acteurs se placent dans un espace virtuel, non situable et non assignable.

**Représentations à la télévision régionale : un mouvement planétaire incarné localement**

Le corpus « télévision régionale » est constitué de tous les journaux télévisés régionaux de France 3 correspondant à la recherche par occurrence du terme « Anonymous » dans l’index général de l’Inathèque. Une fois les rediffusions et homonymes retirés, il se compose de 57 vidéos de 2011 à 2018, ayant une durée comprise entre 14 secondes et 2 minutes 30. Comme nous l’expliquerons, France 3 Lorraine se démarque par son nombre de sujets consacrés aux Anonymous.

L’un des principaux résultats est que les sujets sur les Anonymous dans les journaux télévisés régionaux sont principalement liés soit à une manifestation sur le territoire concerné par l’édition régionale en question, soit à une affaire judiciaire dont le lieu de la cible et/ou le lieu de vie ou d’origine des protagonistes relèvent également du même territoire que la chaîne. Ainsi, les chaînes de télévision régionales couvrent les actions des Anonymous quand elles sont concernées soit par le lieu de l’événement (manifestation, tribunal), soit par l’origine d’un Anonymous mis en cause.

Deux actions médiatisées et présentant un profil différent, notamment dans leur rapport au territoire, s’avèrent particulièrement significatives à la fois du mouvement Anonymous et de sa représentation à la télévision régionale. La première concerne la lutte des Anonymous contre l’ACAC (Accord Commercial Anti-Contrefaçon, aussi dénommé ACTA) qui a fait l’objet de dix-neuf journaux télévisés régionaux du 28 janvier 2012 au 14 avril 2012. La seconde, qui s’opposait au projet d’enfouissement des déchets radioactifs à Bure, a fait l’objet de vingt-deux journaux télévisés régionaux du 16 décembre 2014 au 24 novembre 2015. Ainsi, le premier événement a été beaucoup médiatisé sur un temps plus court car il a pris la forme de manifestations dans une quarantaine de villes en France ce qui a suscité des reportages locaux distincts par les journaux régionaux alors que le deuxième sujet a été circonscrit à deux régions mais a connu plusieurs rebondissements dans le temps du fait des procédures judiciaires. À eux deux, ces cas correspondent environ aux deux tiers des journaux télévisés régionaux sur les Anonymous.

En 2012, à l’approche de la signature par plusieurs pays européens de l’ACTA, le collectif Anonymous appelle au nom de la défense des libertés, notamment sur Internet, à manifester pour demander la suppression de ces accords. Les manifestations Anonymous du 28 janvier 2012 ont été couvertes par six journaux télévisés régionaux : France 3 Languedoc Roussillon, Bretagne, Lorraine, Basse Normandie, Aquitaine et Alsace. Les journaux les présentent comme des « activistes de la toile » et soulignent leur changement de méthode, ou plutôt un retour à des méthodes plus usités, avec l’appel à manifester : « Mais la cyberguerre ne suffit plus c'est désormais dans la rue qu’ils protestent » (France 3 Bretagne, 28/01/2012). La dimension mondiale à la fois de leur mouvement et de leurs causes est soulignée par France 3 Aquitaine (28/01/2012) « Les Anonymous, des internautes du monde entier qui agissent ensemble sur la toile contre le nucléaire, au service des printemps arabes et aujourd’hui contre le traité ACTA. »

La manifestation du 11 février 2012 est ensuite couverte par 11 journaux, dont France 3 Lorraine et Aquitaine qui réitèrent leur couverture de l’action des Anonymous. Puis, est couverte la troisième et dernière action du 25 février 2012 par 5 journaux télévisés régionaux. L’échelle internationale de l’action est là aussi évoquée et mise en regard de l’échelle restreinte des villes ayant participé aux manifestations : « Des internautes indignés et des manifestations organisées dans toute l’Europe par le collectif Anonymous dont 42 villes françaises parmi lesquelles Reims ou encore Troyes, en cause l’accord ACTA. » (France 3 Champagne Ardennes, 25/02/2012). Les idées défendues à travers ces manifestations ne sont pas perçues comme locales par les journalistes. Le même jour, France 3 Poitou-Charentes déclare ainsi : « Cette initiative a rencontré il faut bien le dire un succès très mitigé, avec seulement une poignée de militants masqués. À ce petit groupe se sont joints toutefois des militants d’ATAC Charentes, leurs revendications étaient davantage locales. ». ATAC Charentes, par définition mieux implanté dans la région et identifiable que les Anonymous, est ainsi rattaché à des revendications davantage ancrées dans le territoire. Dans un journal antérieur, France 3 Poitou Charentes avait déjà souligné ce jeu d’échelle par la formule teintée d’humour : « Un vaste mouvement de protestation se propage dans toute l’Europe jusqu’à Poitiers. ». Enfin, France 3 Lorraine met aussi en exergue la dimension de « mouvement planétaire » des Anonymous pour informer de leur manifestation à Nancy, faisant jouer et se juxtaposer les deux échelles.

Le deuxième cas présente des caractéristiques différentes. En décembre 2014, trois sites internet liés au projet controversé Cigéo d’enfouissement des déchets radioactifs à Bure (Lorraine) sont attaqués par déni de service : celui du conseil général de la Meuse, celui du conseil général de Lorraine, et celui de l’Andra, l’Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs[[4]](#footnote-4). L’action est couverte par le journal télévisé de France 3 Lorraine en décembre 2014, relayant l’appel des Anonymous à un débat sur Internet ou un débat public télévisé sur la question de l’enfouissement des déchets nucléaires. L’affaire est ensuite reprise en avril 2015 pour indiquer que l’identité de deux auteurs a été « démasquée », le journaliste précisant leur ville d’origine respective, Reims située en Champagne Ardennes et Laxou située en Lorraine. La médiatisation se poursuit en juin de la même année au moment où les accusés sont invités à comparaître devant le tribunal correctionnel de Nancy. Le journal télévisé de France 3 Champagne Ardennes commence alors à couvrir l’affaire, mettant en avant l’origine rémoise d’un des protagonistes. S’ensuivent plusieurs épisodes de médiatisation où seuls les journaux télévisés de ces deux régions vont s’intéresser à l’affaire, mentionnant à chaque fois le lien géographique avec la région que ce soit par l’origine des protagonistes, par l’origine des sites internet ciblés ou par le lieu du projet dénoncé, Bure et les communes avoisinantes, toutes situées en Lorraine. La médiatisation de cette affaire s’achève par la sentence prononcée à l’égard des accusés.

Plusieurs éléments du traitement médiatique de cette affaire méritent d’être soulignés. D’une part, celui-ci reste uniquement local, les journaux télévisés régionaux n’ayant abordé l’action des Anonymous que dans la mesure où celle-ci venait à concerner leur territoire. La couverture du sujet a d’ailleurs été menée par France 3 Lorraine, édition concernée de manière plus profonde par cette action politique, illustrant ainsi le caractère géographique comme critère de choix d’une nouvelle journalistique (Charaudeau, 2005 :111), *a fortiori* lorsqu’il s’agit de médias régionaux[[5]](#footnote-5).

Le fait que l’origine des trois Anonymous soit géographiquement proche de Bure est à noter car la lutte contre le projet Cigéo trouve des échos partout en France, la question du nucléaire à laquelle elle est rattachée étant nationale et internationale, et l’action informatique menée ayant justement la propriété de pouvoir être effectuée depuis le monde entier. Or la question du territoire est bel et bien présente. L’Anonymous interrogé par le journal télévisé de France 3 Lorraine (8/06/2015) affirme ainsi : « Il y a eu un déni de démocratie, un mensonge, une mauvaise gestion du territoire » mettant en miroir le déni de service comme l’une des seules réponses possibles face au déni de démocratie des autorités. Le caractère factice des débats organisés par la Commission nationale du débat public dans les communes du projet Cigéo a par ailleurs été souligné par une recherche sociologique (Chateauraynaud, 2005)[[6]](#footnote-6). En ce sens, l’action par déni de service est perçue par les Anonymous et rapportée par les journalistes comme le moyen symbolique à leur disposition pour « faire passer un message ».

Cette action et son traitement médiatique avaient connu un précédent. En septembre 2014, trois mois avant le début de l’affaire, un groupe d’Anonymous solidaires des opposants au Barrage de Sivens avait piraté plusieurs sites internet du département du Tarn. L’action avait été rapportée par France 3 Midi Pyrénées sans qu’une suite médiatique n’ait été donnée à cette affaire, contrairement au cas de Bure.

Enfin, un autre point intéressant concerne la manière dont l’action politique des Anonymous est qualifiée, entre inscription dans le répertoire d’action politique traditionnel et nouveaux modes d’action encore mal identifiés. France 3 Lorraine parle en effet d’« un moyen moderne de manifester » (9/11/2015) et explique ainsi l’engagement d’un des protagonistes au sein d’Anonymous : « Les limites du militantisme traditionnel c’est ce qui a poussé le jeune homme de 19 ans étudiant en droit à rejoindre cette mouvance » (8/06/2015). À l’inverse, dans le contexte de la défense juridique de ses actes, l’analogie avec des modes d’action très répandus et relativement modérés comme le blocage d’une université ou d’une route revient systématiquement : « par exemple quand on va manifester il va y avoir un blocage peut-être des voies de circulation, ça va gêner, ça va déranger, c’est un petit peu le même principe sur Internet c’est-à-dire que les sites en effet on ne peut plus y accéder, symboliquement, on considère en tout cas que c’est de même nature ».

L’avocat de la défense reprend également devant les journalistes de France 3 l’analogie avec le blocage du trafic routier en soulignant que le caractère « nouveau » a joué en défaveur des prévenus[[7]](#footnote-7). Le journal reprend la version des accusés tout en jouant sur la tension manichéenne déjà mise en exergue dans le corpus télévisuel national : « C’est pour obtenir un débat télévisé contradictoire qu’ils se sont lancés dans cette action. Pour Loïc S. la saturation des sites, notamment celui de l’Andra, c’est juste une autre façon de manifester. […Le jugement] déterminera où dans le cas présent on se trouve entre manifestation citoyenne et cyberterrorisme ».

Notons que, malgré l’assimilation des Anonymous au cyberterrorisme, leur mode d’action est ici moins discrédité que dans le traitement du procès d’autres Anonymous par France 3 Ile de France où il sont qualifiés de « gens dangereux ». Les attaques envers leur anonymat qui y figurent relèvent de la disqualification à l’égard des formes d’action citoyenne s’affranchissant du cadre de la désobéissance civile et de son exigence de soumission à la justice (Lagasnerie, 2015).

**Un nouveau rapport à l**’**action politique ?**

Les Anonymous s’inscrivent-ils dans la vague de contestations politiques identifiées à partir de janvier 2011 dans diverses places du monde et exprimant « la volonté des citoyens d’exercer directement leur contrôle sur les décisions et l’action de ceux qui les gouvernent et de ceux qui les représentent » (Ogien, Laugier, 2014 : 7) ? Les modalités d’action par lesquelles les Anonymous constituent un mouvement politique spécifique (cyber-attaques, notamment par déni de service) ne semblent a priori pas correspondre aux formes d’actions politiques par réappropriation de l’espace public, et en particulier par l’occupation des places publiques, privilégiées par ces mouvements. L’un des points communs réside toutefois dans l’extériorité des ces mouvements vis-à-vis des partis politiques ou syndicats, et la contestation de leur légitimité et de leur valeur qui en ressort (*Ibid*. : 13). La perception des actions sur Internet comme étant de nature différente de celles, hors-ligne, faisant figures de références dans l’imaginaire politique (rassemblement, manifestation, blocage) semble dépendre du contexte d’argumentation de celles-ci. En effet, si le caractère disruptif des actions masquées des Anonymous par rapport aux formes d’actions politiques qui engagent le corps et l’identité de la personne par sa manifestation publique est parfois soutenu (Lagasnerie, 2015) la défense de leurs actions en justice et auprès des médias mise sur la similarité et l’analogie avec des actions politiques bien identifiées et un peu mieux tolérées dans l’espace politique traditionnel.

Quant à la disparition des Anonymous de la télévision hertzienne, celle-ci est due principalement au fait que l’étiquette Anonymous est désormais très peu invoquée pour réaliser ou revendiquer des opérations. Il est possible en effet que « la mise en mouvement » d’une multitude d’individus dans l’action n’ait pas suffi à constituer une forme politique pérenne « au-delà des temps forts de la mobilisation et des résistances situées et singulières » (Cardon, Granjon, 2013 : 185). Toutefois, certains nouveaux médias comme la chaîne *Hugo Décrypte* et le *pure player* d’information *Brut* ont profité en juin 2020 de la réaction des Anonymous menaçant de divulguer les pratiques violentes des policiers de Minneapolis, suite à la mort de Georges Floyd, pour revenir sur leur histoire et leurs actions. La vidéo de *Brut* sur les Anonymous a été reprise par plusieurs sites, dont celui de France Info TV. La participation des Anonymous à l’espace politique, en ligne et hors ligne, constitue peut-être encore une affaire à suivre…

**Références bibliographiques :**

Bergami G. Barbosa P (2017), « Le militantisme numérique : néolibéralisme ; internet et la possibilité d’un "ordre mobile" », *Topique*, n°140, p.81-92.

Bourdieu P. (1996), *Sur la Télévision*, Paris, Raisons d’agir.

Cardon D., Granjon F. (2013), *Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po.

Coleman G. (2019), « How has the fight for anonymity and privacy advanced since Snowden’s whistle-blowing ? », *Media, Culture & Society*, Vol 4, p. 565-571.

Kaufmann L., Rios Luque R., Glassey O. (2016), « Faire être "Anonymous" » : Figuration et dé-figuration d’un collectif "impropre" », *Raison publique*, n°20, p. 143-174.

Charaudeau P. (2005), *Les Médias et l*’*information : l*’*impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck.

Chateauraynaud F. (2011), *Argumenter dans un champ de forces*: *Essai de balistique sociologique,* Paris, Petra*.*

Lagasnerie de G. (2015), *L*’*art de la révolte : Snowden, Assange, Manning*, Paris, Fayard.

Ogien Albert, Laugier Sandra (2014), *Le Principe démocratie: Enquête sur les nouvelles formes du politique,* Paris, La Découverte*.*

1. « On base l’impact de l’action sur l’aspect visuel, plus ce sera visuel et plus les gens vont venir voir, c’est pour ça qu’il y a les masques, c’est pour ça qu’on est tous en noir… », Journal télévisé du 19/20, France 3 Rhône Alpes, 11 février 2018. [↑](#footnote-ref-1)
2. Une première approche de ce terrain a été effectuée dans le cadre de l’atelier Artec - Ina organisé en décembre 2019 par Marta Severo et Antonin Segault. Notre groupe de travail, composé de Gilles Bertin, Romain Bigay, Marinette Jeannerod et Sofia Papastamkou, travaillait sur les figures du hacker à la télévision. [↑](#footnote-ref-2)
3. Sur ces 101 premiers résultats deux se révèlent être hors-sujet et on dénombre une trentaine de doublons. [↑](#footnote-ref-3)
4. Il sera également parfois mentionné le site du Ministère de la Défense. [↑](#footnote-ref-4)
5. L’affaire n’a pas été mentionnée dans la télévision nationale hertzienne contrairement à certaines actions contre l’ACTA, couvertes par l’édition nationale de France 3 et par Canal+ qui a relaté un piratage visant le 1er ministre polonais favorable à l’accord. [↑](#footnote-ref-5)
6. « Dans le cas d’espèce, le débat a clairement remis en question la pertinence de l’enfouissement des déchets radioactifs en site géologique profond, préconisé par les autorités et les exploitants du nucléaire – solution que la loi votée quelques mois plus tard, au printemps 2006, ne fera qu’entériner, donnant raison aux contestataires quant au peu de prise du débat public sur le processus de décision sociotechnique. », (Chateauraynaud, 2011 : 139). [↑](#footnote-ref-6)
7. « C’est un nouveau mode de grève, c’est un nouveau mode de participer pour dire qu’ils sont contre l’enfouissement des déchets nucléaires et on a considéré que c’était une infraction alors que quand les routiers bloquent la circulation c’est tout aussi une infraction et on ne réprime pas cette infraction ». [↑](#footnote-ref-7)